L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

G. F. WEISSE & Co. RUE DE CHARTRES No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 AVRIL 1861.

G. F. WEISSE — E. DUVERGER

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 2 AVRIL.

Voir la seconde page, pour :

LE FEUILLETON,
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,
LE MOUVEMENT DU PORT,
LE DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numeros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Alfred Boilleau, à la Bourse St Louis—Deux esclaves (succession) Vve Charles Gollard.

Par B. Turpin, au magasin No. 24 Front Levee, et 72 Vieille Levée—Fonds de vie, vins, liqueurs, cigares &c.

Par E. Roger & Co. 45 et 47 Vieille Levée—Marchandises sèches, rubans, mousselines &c.

Par Edward L. Audler, à 11 heures du matin, dans la rue Rousseau, No 129—Meubles sans réserve.

La Crise et le Congrès Fédéral.

Tous les malades croient à la médecine et aux médecins. Molière y a cru aussi en dépit de M. Diafoirus et de M. Purgon. Il suffit de souffrir pour posséder tout à coup la foi que l'on repoussait à l'état de santé. Les esprits forts vont même plus loin: après avoir cru aux médecins ils croient aux charlatans et les consultent dans l'espérance d'obtenir la guérison de leurs maux.

L'ancienne Union est à cette heure très malade, et elle appelle de ses vœux une réunion extraordinaire du Congrès en qui elle paraît avoir placé son dernier espoir. Malheureusement le Congrès est un médecin malhabile qui tue beaucoup plus qu'il ne guérit. On ne cite guère de cures qu'il ait opérées et la liste des victimes qui ont succombé entre ses mains est effrayante. En se passant mutuellement la casse et le séné, les honorables représentants du peuple se sont drogués à mort, et comme ils ont à la fois le cœur et le cerveau de la nation celle-ci a été plus d'une fois à toute extrémité.

Les populations du Nord, effrayées de l'état critique où les a placées le démembrement de la république, voudraient se confier encore aux soins du déplorable praticien qui tous les ans fait une si triste besogne à Washington. Qu'y gagneraient-ils, hélas! Rien, probablement, que l'aggravation de leur mal. Pour laisser de côté le ton de la plaisanterie, nous dirons que le tarif Morrill inspire les plus vives appréhensions au Nord. Le commerce comprend que si ce code inspiré par la démence, ne doit être appliqué que dans les ports de l'ancienne Union, c'en est fait de sa prospérité.

Les produits étrangers vont de préférence là où ils reçoivent un accueil favorable et où la douane les traite avec ménagement. Quand ils se verront écrasés de taxes à New-York, à Boston et à Philadelphie, ils se dirigeront tout naturellement vers le Sud où ils n'auront à acquitter qu'une taxe relativement très légère. Les importateurs dans les Etats libres demandent à grands cris l'abaissement du tarif afin d'échapper au désastre qui les menace. C'est ce qui leur fait désirer la réunion immédiate du Congrès qui seul a le pouvoir de toucher à son œuvre et de la modifier. Mais ils oublient que les républicains noirs, grands partisans de droits prohibitifs, sous prétexte qu'il faut encourager l'industrie indigène, ne voudront pas se donner à eux-mêmes un démenti.

Si M. Lincoln se décidait à convoquer extraordinairement le Congrès, la session ne pourrait guère s'ouvrir avant la fin de mai. Sept Etats étant sortis de l'Union, les trente trois représentants qu'ils envoyaient à la chambre n'y seront plus tandis que le sénat comptera de son côté quatorze membres de moins. Or, ces trente trois représentants et ces quatorze sénateurs étaient des adversaires naturels du républicanisme noir et de l'exagération des droits de douane. Leur absence laisse aux champions de la prohibition la plus entière liberté pour mettre en pratique leurs détestables et dangereuses théories commerciales.

Il n'est pas bien sur non plus que l'Arkansas, où le parti de la séparation devient chaque jour plus formidable, élise des représentants pour les envoyer à Washington. Quelques autres Etats du Sud s'abstiendront peut-être également, de manière que les républicains seront maîtres de la situation. Eh bien! croit-on qu'ils seraient disposés à reviser le tarif. Non, car ils craindraient que l'on n'y vit une concession faite à l'extrême Sud. N'admettant pas que celui-ci soit en dehors de l'Union, ils ne veulent pas avoir l'air de craindre pour le Nord les conséquences de la séparation.

Les droits décrétés par le tarif Morrill doivent, selon eux, être prélevés aussi bien à la Nouvelle Orléans et à Charleston qu'à Boston et à New York. Ils ne se demandent pas si la chose est possible, il leur suffit que le droit absolu, tel qu'ils le comprennent, soit de leur côté. A ceux qui leur disent que la différence des droits si élevés dans le Nord et relativement si faibles dans le Sud, sera pour le premier une cause de ruine ils répondent que le tarif de la Confédération est nul et ne saurait avoir d'effet. Comment faire entendre raison à de pareils hommes qui ferment les yeux à la lumière et refusent obstinément d'accepter les conséquences d'un fait?

Ils ne reviseront donc pas le tarif. Ils savent d'ailleurs que les protestations viennent principalement de New York, et ils n'ont pour cette grande ville qu'une médiocre sympathie. Peu leur importe que ses importations diminuent et qu'elle soit atteinte dans ses intérêts commerciaux. La cité impériale a opiniâtrement refusé de se ranger sous la bannière du républicanisme noir, et les chefs de ce parti ne peuvent lui pardonner son hostilité. Ils ne sont pas fâchés de lui faire sentir leur pouvoir et de la mettre à leurs pieds. On assure même qu'ils ne seraient pas éloignés, s'ils se décidaient à discuter de nouveau le tarif, d'abolir le système d'entrepot.

Or, c'est là précisement ce qui fait de New-York le grand marché commercial de l'Union. Les importateurs ayant la faculté d'accumuler dans les magasins publics une énorme quantité de produits étrangers et de n'acquitter les droits qu'à mesure qu'ils les en retirent, sont toujours en mesure de remplir les commandes qui leur sont adressées de l'intérieur et d'approvisionner les Etats du Nord et de l'Ouest. Qu'on leur ôte cette liberté, et les importations au lieu de se concentrer à New York, se distribueront dans les villes de second et de troisième ordre d'où elles s'écouleront dans l'intérieur par les voies ordinaires.

Supposons maintenant que contre toute attente, le Congrès fédéral, convoqué extraordinairement, abaisse les droits de douane au niveau de ceux du tarif de la Confédération. Croit-on qu'en présence de cet acte, le Congrès de Montgomery resterait inactif? Il se hâterait, immédiatement après l'ajournement des Chambres de Washington, de modifier le code commercial du Sud de manière à conserver l'avantage à celui-ci. Dans cette course au clocher, la Confédération ne saurait être distancée, car le libre échange s'accorde avec ses intérêts, tandis que le Nord a des manufactures et de nombreux établissements industriels à protéger contre la concurrence étrangère.

On le voit, le Congrès fédéral ne saurait porter un remède à la situation alarmante de l'ancienne Union. Son impuissance est flagrante. Pourquoi donc M. Lincoln le convoquerait-il? Pour renouveler une agitation que la prudence lui commande au contraire d'apaiser par tous les moyens? Il s'en gardera bien, et s'il en avait le projet, M. Seward, qui sait à quoi s'en tenir sur la valeur du Congrès aux époques de crise politique, s'efforcerait de l'en détourner.

Que les républicains noirs en prennent leur parti: la situation dont gémit le commerce du Nord est leur œuvre. Il y avait un abîme devant eux, ils le voyaient, et ils n'ont pas hésité à s'y précipiter, en entrainant avec eux dans le gouffre les destinées et l'avenir du pays.

LA CONSTITUTION DE LA CONFÉDÉRATION.—Des sept Etats qui composent la Confédération, six ont déjà ratifié la Constitution votée par le Congrès de Montgomery. La Caroline du Sud seule n'a pas encore donné son adhésion à l'œuvre commune. Plusieurs membres de sa Convention ne paraissent pas admirer outre mesure la charte de la nouvelle république et soulèvent des objections qui ont retardé jusqu'à ce moment le vote de l'assemblée. La Caroline du Sud, qui a donné le signal de la séparation après l'élection de M. Lincoln, sera toujours très difficile à satisfaire, et nous ne serions pas étonné de la voir un jour, si la Confédération parvient à s'asseoir sûr des bases permanentes, demander à s'en retirer.

RIO JANEIRO.—La barque *Adeline Prentergast* est arrivée hier dans notre port, venant de Rio Janeiro. La fièvre jaune sévissait dans cette dernière ville.

BENEDICTION DU DRAPEAU.—La 2me compagnie des Chasseurs à Pieds doit faire bénir dimanche prochain, à la grand' messe de la Cathédrale, son nouveau drapeau, et nous sommes priés d'annoncer qu'à cette occasion une quête sera faite au profit des Orphelins du 3me District.

U. LAROUSSINI & Co.—MM. U. Laroussini & Co, 137 rue du Canal, font aujourd'hui l'ouverture d'un vaste assortiment de marchandises de printemps et d'été. Leur stock est aussi complet qu'on puisse le désirer, il comprend non seulement les objets de luxe, les riches soieries, les coûteuses dentelles, mais les plus simples articles de ménage. Quant aux prix on sait que la devise de MM. Laroussini & Co, est le bon marché, et que sous ce rapport s'ils ont des égaux dans le commerce ils n'ont certainement pas de supérieurs. Ils viennent d'opérer une nouvelle réduction dans leur tarif afin d'écouler plus promptement leurs marchandises. Voir aux annonces.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE
DE TROIS JOURS PLUS RÉCENTES.

Arrivée du steamer Africa.

New-York, 1er avril.—Le steamer *Africa*, capitaine Shannon, est arrivé ici hier, venant de Liverpool qu'il avait quitté le 16 mars, et de Queenstown où il s'était arrêté pour en repartir le 17. Il apporte 83,800 livres sterling en espèces.

Liverpool, 16 mars.—Il s'est vendu dans la semaine 58,200 balles, dont 9500 prises par des spéculateurs et 11,000 destinées à l'exportation. Ventes de vendredi, 15,000 balles; samedi, 25,000. On signale une hausse de 1⁄8 d. Le middling Orleans vaut 7 1⁄8; le middling Mobile 6 7⁄8; le middling Uplands 6 3⁄4 d. Stock sur place, 907,000 balles, dont 750,000 de qualités américaines.

Marché aux céréales ferme, sans changement dans les prix. Farine calme, 28 à 31 sh. Maïs blanc 37 à 37 sh. 6 d. Graisse, 51 à 54 sh. Sucre calme, avec les prix en faveur des acheteurs.

Londres, 16 mars.—L'argent est plus en demande. Les consolidés, à la fermeture, valaient aujourd'hui de 92 à 92 3⁄8. L'encaisse métallique de la Banque d'Angleterre a augmenté pendant la semaine de 270,000 livres sterling.

Le blé est en hausse: les qualités américaines valent de 63 à 67 sh.

Havre, 16 mars.—Il s'est vendu au Havre, cette semaine, 7000 balles de coton. A la fermeture, le marché était languissant à 101 fr. pour le très ordinaire New Orleans, et à 94 fr. pour le bas. Stock sur place, 240,000 balles.

Paris, 16 mars.—La rente a fermé aujourd'hui à la Bourse à 62 fr. 30 c.—Le taux de l'intérêt a été réduit.—Les opérations sont plus faciles dans le marché monétaire.

Nouvelles politiques.

Le *Times* de Londres demande "comment les Etats confédérés peuvent espérer négocier leur emprunt, puisqu'un cinquième de leur population a proclamé la doctrine de la répudiation des dettes." Il dit que le président Davis était le premier autrefois à railler ceux qui proposaient de payer les obligations du Mississippi.

En Italie, la Chambre des Deputés a décerné à l'unanimité le titre de roi d'Italie à Victor-Emmanuel.

La tranquillité règne en apparence à Varsovie, mais il y a toujours beaucoup d'effervescence dans le peuple. La députation polonaise a déclaré qu'elle acceptait, mais avec répugnance, le rescrit de l'empereur.

La Conférence de Paris a porté jusqu'au 5 juin la durée de l'occupation française en Syrie.

Le corps législatif a adopté les dix premiers paragraphes de l'Adresse en réponse au discours de l'empereur.

La duchesse de Kent est morte.

Steamer Saxonia.

Ce steamer est arrivé à Hambourg le 15 mars.

Fortifications de Charleston.

Washington, 31 mars.—Des dépêches de Charleston, reçues ici hier, annoncent que les travaux de défense sont terminés et que le major Beauregard les a fait visiter hier par la Convention d'Etat. Les membres ont été reçus partout avec les plus grands honneurs et au milieu des salves d'artillerie.

Convention de la Virginie.

Richmond, 30 mars.—La Convention d'Etat a décidé par 68 voix contre 34, de mettre fin à la discussion des projets dont elle était saisie.

Navires de guerre.

New-York, 1er avril.—Des avis de Key-West, du 25 mars, annoncent que la canonnière *Crusader* devait appareiller pour porter des vivres à la flotte de Pensacola.

Le steamer "Gen Rusk" a débarqué les troupes du Texas aux forts Jefferson et Taylor.

M. Marvin, juge de la Cour du District Méridional de la Floride, a envoyé sa démission à Washington.

Nouvelles de la rivière.—Louisville, 1er avril.—L'Ohio a cessé de monter lentement avec 6 pieds 10 pouces d'eau dans le canal.

Evacuation du fort Sumter.

Washington, 1er avril.—Les commissaires des Etats confédérés du Sud ont reçu l'assurance que le fort Sumter sera évacué et qu'aucune mesure ne sera prise pour renforcer le fort Pickens.

Il est probable que le président va convoquer le Congrès en session extraordinaire.

Arrivée du North America.

Portland, 1er avril.—Le steamer *North America* est arrivé aujourd'hui à son débarcadère. Il est parti de Liverpool le 14, et s'est arrêté à Queenstown le 15. Les nouvelles qu'il apporte sont moins récentes que celles reçues par le steamer *Africa*, à New York.

Le *Bohemian* est parti samedi pour Liverpool et Queenstown.

Richmond, 1er avril.—La Chambre des Représentants a adopté un bill autorisant le gouverneur à empêcher le déplacement d'armes projeté, de la "Bolona Foundry."

Marchés de New-York.—Le marché au coton a fermé calme, mais ferme. Ventes de 12 5⁄8 à 12 3⁄4 pour le middling uplands.

La farine a augmenté de 5 à 10 cts. Les ventes comprennent 10,750 barils de $5 25 à 5 35 pour la superfine d'Etat. Le blé a augmenté de 1 à 2 cts. Le maïs a augmenté de 1 c. 44,000 vendus de 62 à 60 cts.

Les ventes de mess [de l'Ouest] comprennent 350 barils de $16 87 1⁄2 à $16 93 3⁄4. Café calme. Le Rio s'est vendu 11 1⁄2 c et le Macaraibo de 13 5⁄8 à 14 cts la livre.—Sucre ferme, ventes 450 boucauts de Cuba de 4 1⁄4 à 5 c la livre, et 300 boucauts de Porto-Rico, à l'encan, de 6 3⁄8 à 6 7⁄8 la livre.

Marchés de Cincinnati.

Cincinnati, 1er avril.—La farine superfine s'est vendue aujourd'hui de $4 45 à $4 50. le maïs à 33 cts le boisseau, le whisky est coté à 13 cts le gallon. Café, 11½ à 13 1⁄2 cts la livre.

Nouvelles de la Californie.

Fort Kerney, 1er avril.—Nous avons reçu par le "pony express" des nouvelles de San Francisco en date du 20 mars.

Le vaisseau de guerre des Etats Unis *Wyoming* est arrivé à San Francisco. Ses officiers et son équipage étaient en bonne santé. Le "Golden Age" est parti de San Francisco le 21, pour Panama, emportant $1,100,000 en espèces.

Les transactions étaient généralement lourdes. Les eaux-de-vie étrangères ont augmenté de 37 1⁄2 à 50 cents.

Les conservateurs californiens paraissent satisfaits de la conduite politique de M. Lincoln.

M. Macdougal a le certificat du gouverneur confirmant son élection, mais le comité a fait un rapport constatant qu'il lui manque une voix pour être élu.

LE DR. HUNTER.—Les personnes qui sont atteintes de maladies de poitrine apprendront avec plaisir que le DR HUNTER a remis son départ à une quinzaine. On peut le voir comme par le passé au No 156 rue du Canal près Baronne.

MARCHANDISES A BON MARCHÉ.—M. THEODORE DANZIGER, au coin des rues Royale et St-Philippe, vient de recevoir un admirable choix de barèges, de broderies anglaises, de bobinets et de mouchoirs qu'il vendra, comme de coutume, à des prix extremement réduits. Nous invitons les dames à aller visiter son stock.

HUILE DE CHARBON, LAMPES, &c.—MM. ARTEMUS HILL et H C COVERT se sont associés, comme on le verra aux annonces, pour exploiter la maison à laquelle ce dernier a donné récemment une si énergique impulsion. M. Hill a été le premier à introduire à la Nouvelle-Orléans l'huile de charbon dont l'usage est aujourd'hui général, son honorabilité est au dessus du soupçon, et il a toujours joui parmi nous d'une réputation sans tache. Quant à M. COVERT, que nous connaissons personnellement, il est impossible de trouver un homme d'affaires plus intègre à la fois et plus entreprenant. Il marche droit au but qu'il s'est assigné, sans se laisser arrêter par un obstacle, et ne se préoccupe que d'une chose, rester honnête et irréprochable dans le commerce, ne donner au public que ce qu'il lui a promis, ne manquer à aucun de ses engagements et sacrifier ses intérêts plutôt que de transiger avec sa conscience. Nous sommes heureux de pouvoir lui rendre publiquement cet hommage, car la probité dans les affaires tend chaque jour davantage à devenir une honorable exception.

L'huile de charbon est positivement, de tous les liquides employés pour l'éclairage, celui qui donne la lumière la plus brillante et la plus fixe. Sous ce rapport nous n'hésitons pas à lui reconnaître la supériorité même sur le gaz dont les impuretés offrent plus d'un inconvénient. L'huile de charbon—nous parlons bien entendu de celle qui se vend au No 6 rue de Chartres—est sans rivale, aucun produit similaire ne saurait lutter avec elle de transparence et de limpidité. Elle n'a pas d'odeur et ne dégage pas de fumée, elle n'est pas, en outre, inflammable et l'on peut sans danger y plonger une bougie allumée.

Nous croyons à ce sujet devoir mettre le public en garde contre certains produits falsifiés que l'on vend dans le 1er district sous le nom d'huile de charbon et qui renferment une forte proportion de camphine. Si l'on tient à avoir une huile parfaitement pure il faut se la procurer chez MM HILL & COVERT, qui s'approvisionnent dans une fabrique spéciale et qui mettent tous leurs soins à ne livrer à leur clientèle qu'un article de choix. Leurs lampes méritent aussi une mention spéciale, et nous croyons devoir les signaler à l'attention des familles. Une annonce insérée plus loin renferme des renseignements qui peuvent être utiles à beaucoup de nos lecteurs.

Nous allions oublier de mentionner une importante amélioration introduite récemment dans les lampes destinées à bruler l'huile de charbon: le bout qui y est adapté et qui reçoit la lumière permet, par une heureuse combinaison, de diminuer de vingt pour cent la quantité d'huile consumée tout en augmentant l'intensité de la lumière dans la proportion d'un quart.

MM. HILL & COVERT, 6 rue de Chartres, sont les seuls agents autorisés à vendre dans le Sud les lampes brevetées dont il s'agit.

LA GUIDON.—C'est le titre d'une polka dédiée au capitaine S. Meilleur, commandant la 2e compagnie de Chasseurs à pied. Cette œuvre charmante, pleine de suavité et de fraîcheur est signée d'un gracieux nom de jeune fille, Mlle Augustine Noblom, qui l'a composée et mise en vente au profit de l'asile Ste-Anne. *Le Guidon* se trouve chez les principaux marchands de musique.

M. HERMANN.—Cet incomparable prestidigitateur a donné hier soir, au Théâtre St Charles, sa première séance de sorcellerie, et nous en sommes sorti tout émerveillé. Il faut le voir à l'œuvre pour comprendre jusqu'à quel point de perfection peut atteindre la dextérité. M. HERMANN exécute à la lettre des choses impossibles. Il vous transporte dans un monde fantastique où la réalité est remplacée par les plus étranges illusions. Ce qu'il fait est étourdissant, et nous ne craignons pas de dire qu'il déploie un génie véritable dans l'art de l'escamotage tel qu'il le conçoit et le pratique.

Il ne nous est pas possible, à l'heure avancée où nous écrivons ces lignes, de rendre compte en détail de la représentation à laquelle nous avons assisté: nous voulons seulement faire part au public de nos impressions et constater l'immense succès obtenu par M. Hermann. Comme prestidigitateur il n'a probablement pas d'égal, et nous sommes persuadés que tous ceux qui le verront partageront notre avis sur ce point.

La seconde séance du sorcier que possède en ce moment la Nouvelle Orléans aura lieu ce soir, et sera suivie de plusieurs autres. Le Théâtre St Charles sera comble à chaque représentation.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de MLLE LACOMBE.—La Reine de Chypre.—MME FREZZOLINI dans Rigoletto.

Jeudi prochain, MLLE ADELINE LACOMBE donnera pour son bénéfice la reprise de la *Reine de Chypre*, où elle paraîtra dans le beau rôle de *Catarina*.

MLLE LACOMBE est une artiste douée de beaucoup de qualités rares et précieuses qui lui auraient valu ici un beau succès si la froideur du public n'avait intimidé cette artiste dès ses débuts et ne l'avait jusqu'à un certain point, empêchée de manifester les dons naturels et acquis qui lui ont valu de légitimes succès et une brillante réputation dans la plupart des grandes villes de France, où elle a laissé les plus beaux souvenirs. La voix de MLLE LACOMBE, sans être d'une très grande étendue, est d'un timbre des plus sympathiques et d'une excellente qualité. Elle phrase avec goût, avec sentiment, et ses vocalises sont toujours correctes et distinguées. Comme tragédienne lyrique, MLLE LACOMBE a prouvé dans le *Trovatore* et tout dernièrement encore dans *Othello*—dont elle vient de chanter le rôle principal d'une façon remarquable—qu'il y avait en elle un foyer d'inspiration qui ne demandait qu'à être échauffé par les applaudissements d'un public sympathique pour jeter au dehors de vives et brillantes scintillations. Elle a fait choix pour son bénéfice d'un opéra que je crois fait, pour mettre en relief les diverses faces de son talent sérieux et élevé. Le rôle de *Catarina* est peut être la plus belle conception d'Halevy et la *Reine de Chypre* est de toutes les partitions de ce maître celle qui me paraît renfermer la plus grande abondance de mélodies expressives et de situations dramatiques magistralement traitées. La délicieuse romance du second acte, entr'autres morceaux, est à mon sens une des plus belles inspirations mélodiques de l'auteur. Le rôle de *Gérard* sera chanté par M. PHILIPPE, dont la voix sympathique et vibrante ne peut manquer d'y produire un grand effet. MM. MELCHISEDECH, GENIBREL et CABEL se partageront les autres rôles principaux, et assureront à cette reprise un des ensembles les plus complets qu'on ait encore vus à notre théâtre cet hiver.

L'engagement de Mme ERMINIA FREZZOLINI à l'Opéra est une de ces bonnes fortunes que les dilettantes orléanais ne sauraient trop apprécier. Je n'ai pas besoin de faire ici de la *réclame* pour une artiste que l'Italie cite avec orgueil comme la plus grande tragédienne lyrique de l'époque, et qui a eu l'insigne honneur d'exciter l'enthousiasme de ce sceptique railleur et blasé qu'on appelle Rossini. La cantatrice éminente que le père immortel de Rosine et de Desdémone a surnommée la *Reine du Chant*, et pour qui Donizetti et Verdi ont composé quelques uns de leurs plus beaux ouvrages, se considéra facilement, j'imagine, des réserves inintelligentes dont quelques critiques soi disant musicaux de New-York ont cru devoir accompagner les témoignages d'admiration que son magnifique talent leur a arrachés. Le public de la Nouvelle Orléans n'en est pas encore tout à fait venu—dieu merci!—à préférer au génie lui-même les cris et les grands éclats de voix qui seuls, à ce qu'il paraît, ont le privilége de jeter en extase les Béotiens du Nord. Il fera un accueil digne d'elle et de lui à la grande artiste que nous aurons le bonheur d'entendre demain soir, et dont les représentations ne peuvent manquer d'attirer à l'Opéra tout ce que notre ville compte de gens de goût et d'intelligences cultivées.

La représentation du *Pardon de Ploermel* avait réuni beaucoup de monde hier soir au théâtre MM. MELCHISEDEC et CARRIER se sont acquittés avec leur succès habituel des rôles d'*Hoel* et de *Corentin*, et Mme FAURÉ s'est tirée avec bonheur et avec talent de la tâche difficile qu'elle avait à remplir, en se chargeant après MLLE PATTI decelui de *Dinorah*, qui a été créé ici avec tant de charme et de grâce naïve par la jeune prima donna. Les applaudissements que Mme FAURÉ a recueillis dans le même rôle ont dû lui prouver que le public n'était ni exclusif ni ingrat.

Ce soir, seconde représentation de la reprise de l'*Etoile du Nord*.

Demain soir, pour le début de Mme FREZZOLINI, on jouera *Rigoletto*. Mme Frezzolini chantera le rôle de *Gilda*, qu'elle a créé avec un très grand succès au Théâtre Italien de Paris. A. F.

LA FOIRE.—La foire au bénéfice de l'asile des veuves, inaugurée hier soir au coin des rues Douane et Royale, restera ouverte toute la semaine. Le public charitable de notre ville se le rappellera.

Voir l'annonce du Quartier Général des Zouaves de la Louisiane.

ACCIDENTS.—On lit dans le *Meschacébé* de St-Jean-Baptiste:

Dimanche dernier, la compagnie des Chasseurs à pied de St Jacques ayant fait son premier exercice à feu, le bruit des détonations a effrayé les chevaux attelés aux voitures qui avaient amenées les chasseurs, bien que l'exercice eût lieu à une assez grande distance. Les chevaux se sont emportés et sept voitures ont été brisées.

Le même jour, dans la compagnie des Carabiniers de St Jean Baptiste, M. Louis Vicknair s'est fait une blessure heureusement légère en se heurtant à la baïonnette de son camarade, M. Louis Duhé.

Nous lisons d'une autre part dans le *Courrier des Opelousas*:

Un accident des plus déplorables vient de jeter le deuil dans une des grandes familles de notre paroisse.

Robert L. Mudd, jeune garçon de 13 ans, revenait de l'école, à cheval, jeudi soir. Soit que son cheval l'emportant, soit qu'il faisait une course avec un de ses camarades, toujours est-il qu'arrivé à l'encoignure des rues Grolée et Maine, il rencontra une série de wagons lourdement chargés qui traversaient la rue Grolée. Son cheval ne pouvant arrêter subitement heurta brusquement les bœufs qui étaient attelés au premier wagon, l'infortuné jeune homme tomba, et avant qu'il ait pu se relever une des roues du wagon lui avait passé sur le corps. Quelques minutes après il avait cessé de vivre.

CHRONIQUE LOCALE.

L'élection d'hier s'est passée dans le plus grand calme. En voici le résultat:

Première Cour de District.

	T. G. Hunt	T. W. Collens
1er District	1297	777
2me "	526	1195
3me "	238	1017
4me "	319	297
Alger	63	142
	2443	3428

Deuxième Cour de District.

	Bermudez	Morgan	Dunlap	Kennedy
1er District	745	644	97	563
2me "	1112	232	30	358
3me "	582	490	8	168
4me "	171	236	23	216
Alger	133	23	1	41
	2748	1625	159	1346

Troisième Cour de District.

	Foute	Simonds	Knox	Duvigneaud
1er District	1192	227	66	376
2me "	696	128	15	904
3me "	351	52	5	816
4me "	246	83	14	295
Alger	130	4	2	59
	2505	504	102	2450

Quatrième Cour de District.

	J. W. Price
1er District	1976
2me "	1619
3me "	1114
4me "	598
Alger	196
	5503

Cinquième Cour de District.

	Livingston	Ogden	Eggleston
1er District	666	1163	149
2d "	446	1145	122
3e "	462	654	42
4e "	169	433	43
Alger,	23	164	17
	1757	3564	373

Sixième Cour de District.

	Howell	Taylor	Augustin
1er District	1175	509	316
2e "	732	59	779
3e "	788	33	399
4e "	304	143	191
Alger	42	7	160
	3041	941	1845

Juges élus.

1re Cour—T. W. Collens, 985 majorité sur Hunt.
2e " J Bermudez, 1123 majorité sur Morgan
3e " M. A Foute, 55 maj sur Duvigneaud.
4e " J W Price a reçu 5503 votes.
5e " H D Ogden, 1844 maj. sur Livingston
6e " R K Howell, 1196 maj. sur Augustin

Arrestation de voleurs.—Hier soir, à 4 heures, le lieutenant Crévon a arrêté deux hommes dans Jackson Square, qui ont déclaré se nommer J. H. Lewis et Thos Gibbons. Le lieutenant qui les connaissait, les a conduits en prison. Gibbons avait en sa possession deux habits que l'on suppose avoir été volés, et l'on a trouvé sur Lewis une boîte d'argent et des flacons faisant partie du mobilier d'un monsieur, et sur lesquels était gravés: au Col. C. F. Hunt, U. S. A.

Le jeune Fribourg.—Nous sommes heureux d'apprendre, par le Dr M. P. Avila, que le jeune Félix Fribourg est beaucoup mieux et qu'il sera déclaré aujourd'hui au certificat, déclarant qu'il est hors de danger.

Paroisse St Bernard.—A l'élection de Ducro's Landing, hier, M. Burthe a obtenu 5 voix de majorité sur M. Fulhouse; au Détour des Anglais Fulhouse a obtenu 26 voix et Burthe 7.

Bulletin Européen.

On lit dans l'*Indépendance Belge*:

Le gouvernement français a pris position, devant le Sénat, dans la grande discussion engagée en ce moment au sein de cette Assemblée, sur la politique à suivre par la France vis-à-vis de l'Italie et de la papauté.

Par l'organe de M. Barocho, il a repoussé l'amendement du parti clérical demandant que la France continuât à protéger l'indépendance du Pape et à maintenir son pouvoir temporel, amendement présenté par M. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. En outre, un des ministres orateurs, M. Billault, répondant à M. le cardinal Mathieu, qui suppliait les conseillers de la Couronne de déclarer si le discours du prince Napoléon exprimait la pensée du gouvernement, s'est borné à déclarer que le gouvernement était uniquement engagé par ceux qui sont chargés de parler en son nom, mais il n'a désavoué ni le sens, ni l'esprit de ce discours.

C'est là le fait capital de la séance, car les explications dans lesquelles M. Billault est entré ensuite n'ont rien précisé. Le ministre a décliné tout engagement pour l'avenir, en justifiant sa réserve par le peu de stabilité de la situation, et comme la brochure *la France, Rome et l'Italie*, son allocution est restée sans conclusion définie.

Le refus des ministres de l'Empereur de désavouer le discours prononcé par le prince Napoléon d'une part, l'approbation chaleureuse donnée d'autre part à ce discours par les feuilles gouvernementales, *le Pays* excepté, en ont encore grossi l'importance et la signification. Personne ne songe à constater sérieusement que ce discours, au moins dans ses lignes générales et impersonnelles, ne reflète la pensée même de Napoléon III. Aussi a-t-il produit un effet immense et les partis le commentent ils avec une passion peu commune. Les uns y voient une réconciliation de l'empire avec les idées démocratiques et l'approuvent à ce titre avec beaucoup de vigueur; les autres lui reprochent, avec non moins d'énergie, d'inaugurer "l'empire rouge" et de pronostiquer une époque de conquêtes où le césarisme donnerait la main à toutes les passions insurrectionnelles des peuples.

Quant à nous, sans prévoir les malheurs de si loin, par la très bonne raison qu'il appartient à la sagesse des gouvernements d'écarter les dangers d'une alliance pareille par des concessions opportunes aux légitimes besoins et aux justes aspirations de leurs gouvernés qui ne se soulèvent jamais par pur amour du désordre, nous nous bornerons à dire que la politique exposée à la tribune du Sénat par le prince Napoléon, en ce qui concerne l'Italie, est la politique du bon sens, celle du moins que nous avons jugée telle et que nous n'avons cessé de développer dans nos colonnes. Sous ce rapport donc, et sans approuver toutes les considérations dans lesquelles le prince a cru devoir entrer pour les besoins de sa cause, nous ne pouvons que nous rallier sur cette partie du discours, au jugement favorable que portent la plupart des journaux de France appartenant à l'opinion libérale.

Il ne nous serait pas possible de donner la même approbation à certains autres points touchés par le prince orateur, lesquels seraient de nature à réveiller ou, pour être plus exacts peut-être, à augmenter les alarmes que bien des esprits conservent au sujet du maintien de la paix générale en Europe. Nous croyons que Son Altesse Impériale eût pu mesurer davantage son langage sous ce rapport. Il nous semble aussi que son discours n'aurait rien perdu à s'abstenir de certaines violences contre une race royale qui, quelles qu'aient pu être les erreurs de quelques uns de ses membres, n'en a pas moins donné à la France, après de longs siècles de gloire, une ère de liberté.

Nous lisons dans le *Constitutionnel*:

Ce soir, dans tous les salons de Paris, il n'était question que du discours du prince Napoléon qui a produit sur le Sénat la plus vive impression.

Le prince a montré une puissance de talent qui a dominé jusqu'à ses contradicteurs.

Cette magnifique improvisation qui élève le débat au dessus des lieux communs et des animosités de parti, inaugure noblement la pratique de la liberté de la tribune, au sein du premier corps de l'Etat.

Nous discuterons avec une complète indépendance les opinions développées par le prince dans cette mémorable séance.

Nous nous bornons aujourd'hui à constater cette initiative si patriotique qui associe un prince impérial aux plus nobles luttes de la vie publique.

Nous croyons trop légitime l'indignation que nous a fait éprouver la lecture du mandement de l'évêque de Poitiers, pour qu'on cesse, même chez ceux dont ce mandement a servi les tristes passions, de nous reprocher nos observations. On ne s'étonnera donc pas que nous n'ayons point gardé le silence, même après la mesure prise à l'égard de Mgr Pie.

L'auteur du mandement est loin, d'ailleurs, d'être un prévenu dans la véritable acception du mot. Le conseil d'Etat n'est point un tribunal. Son rôle n'est tout autre: il examine l'abus qui lui est déféré, et si cet abus est réel à ses yeux, il déclare que la loi a été méconnue et violée. Mais là s'arrête son pouvoir, et sa déclaration, même affirmative, n'est suivie d'aucune sanction pénale.

En cet état de choses, Mgr Pie, bien que justiciable du conseil d'Etat, reste aussi justiciable de l'opinion publique. Il lui appartient tout entier.

L'opinion publique ne perd pas ses droits, quand le gouvernement exerce les siens; elle les voit au contraire s'augmenter, le jour où l'autorité cède en quelque sorte à sa voix, et de fera comme d'abus c'est qu'on a oublié et les lois et ses devoirs.

Nous avons dit tout ce que nous pensions des excès commis par un évêque; nous avons dit tout ce que la conscience publique a éprouvé de regrets ou de douleurs, nous le redirions demain, s'il le fallait, nous le redirions sans cesse, parce qu'on ne cache pas ses regrets et sa sentiment général, parce que la conscience, en étant, est tacitement à l'episcopat quand il demeure fidèle à la grande mission qui est la sienne, autant nos sévérités doivent l'atteindre quand il descend des hauteurs de la religion pour se mêler aux manœuvres des partis.

LE DISCOURS DU PRINCE NAPOLÉON.—On écrit de Paris, sous la date du 2 mars:

Le discours du prince Napoléon est non-seulement l'événement de la journée, mais l'un des faits importants de la phase historique où nous sommes, car, outre le talent, l'entrainement, la verve, la puissance d'individualité qui caractérisent ses remarquables paroles, revivent en propre à leur auteur, tout le monde sent ou croit sentir derrière lui l'approbation et les encouragements—pour ne pas dire la délégation—de Napoléon III lui-même.

Sans doute il est à regretter que des personnalités, surtout celles qui s'attaquent aux morts, aient déparé ce discours, que certaines nécessités diplomatiques n'aient pas été respectées au moins dans la forme, des réserves plus sérieuses même doivent être faites, quant au fond, contre d'autres parties de ce plaidoyer. Mais il n'en est pas moins vrai que le prince a rendu à la discussion ce grand courant des idées contemporaines et cet air vivifiant du mouvement libéral dont elle avait été privée sous l'influence rétrograde des orateurs précédents.

Le cousin de l'Empereur a restitué à la politique française le caractère indélébile de progrès et d'émancipation qui même, sous d'autres régimes que celui de l'empire, a fait les couleurs de notre drapeau si populaires partout où il a pénétré. Pendant les lourdes phrases du marquis de la Rochejaquelein et celles des orateurs qui lui ont servi d'auxiliaires, on sentait qu'on était au Sénat, on entendait parler les partis du passé, on se demandait où était la France!

Un des bons effets incontestables du discours de S. A. I. a été encore d'en finir avec l'utopie de la Confédération italienne que l'Empereur, disait on encore tout bas, songeait toujours à réaliser pour doter un prince de sa famille des provinces méridionales de la Péninsule. Que peut il rester de cette assertion après le langage si net et si catégorique du prince Napoléon?

Le prince a aussi su réduire à sa juste valeur non seulement le gouvernement Napolitain, dont aucune personne sensée ne conteste l'impopularité méritée, mais le roi François II,—tant surfait depuis peu,—ce prince qui ne sait être intéressant qu'à dater de sa déchéance et qui, s'il garde encore la couronne du martyr, la seule qu'il sache porter, n'ira plus demander à coup sur l'auréole de sainteté au gouvernement pontifical qu'il eût si volontiers contribué à dépouiller.

Un autre mérite du discours du prince Napoléon, c'est qu'il contient la proposition d'une solution nette et qui peut être réalisée: l'unité italienne.

Nouvelles diverses.

Le *Journal de Constantinople* du 22 février, après avoir rapporté l'arrestation de M. Mirès, s'exprime comme suit au sujet des conséquences éventuelles de cet événement pour l'emprunt ottoman:

"On le voit, la question de l'emprunt ottoman n'est que subsidiairement attachée à ce qui précède. Nous savons même qu'une solution se négociait à Paris quand cette nouvelle, mais toute provisoire complication, est survenue.

"L'une des plus considérables maisons de Paris, la maison L...., poursuit avec les commissaires et le gouvernement impérial des négociations qui tendraient à assurer le placement intégral du dernier solde de l'emprunt.

"Malgré quelques divergences de vues sur la question de *forfait* et de *commission*, nous sommes assuré que les négociations ne peuvent manquer d'aboutir.

"Néanmoins, comme des engagements en cours d'exécution et qui chargent considérablement notre place ont été pris par M. Mirès et que les traites tirées sur lui intéressent particulièrement les maisons C.. T.. B.. Z.., &c., de notre place, par mesure de prudence, et pour empêcher un contre-coup désastreux, plusieurs des principaux chefs ou représentants de ces maisons ont pris leurs passe-ports pour la France et se sont embarqués sur le paquebot pour aller eux-mêmes surveiller leurs affaires. On ne saurait que les féliciter de cette prompte initiative qui épargnera sans doute à la place de nouvelles secousses."

—On écrit de Cracovie, le 1er mars, au *Journal des Débats*:

"Je puis compléter aujourd'hui les informations sur les événements de Varsovie que je vous ai transmises hier. A la suite de la manifestation du 25 février, pendant toute la journée du 26 et du 27, les troupes russes stationnaient dans les rues principales et sur les places publiques. La tranquillité de la ville a eu complète, quoique son aspect fût triste et sombre. La Société agronomique continuait ses délibérations. Le 27, un convoi funèbre sortit de l'église des Bernardins. La troupe, postée au faubourg de Cracovie, s'opposa à sa marche. Les Cosaques voulurent le refouler dans l'église. Le peuple, indigné, se mit à jeter des pierres aux soldats. La troupe marcha contre lui. Une décharge eut lieu. Au même moment les membres de la Société agronomique sortaient du palais des Lieutenants, où ils tenaient leurs séances, et traversaient la rue. Six d'entre eux, atteint, par les balles russes, tombèrent morts. C'étaient des citoyens connus et considérés. A cette vue, un tumulte général éclata. Les hommes sages et influents du pays parvinrent à maîtriser la foule et à empêcher qu'ils ne se portât à des actes de désespoir. Le comte André Zamoyski, président de la Société agronomique, se rendit chez le prince Gortschakoff; une députation de la ville le suivit pour porter plainte contre l'autorité militaire et demander que la sécurité des habitants fût assurée. Le prince exprima ses regrets et promit d'aviser.

"Le 28, le peuple s'empara des cadavres de la veille, les promena dans les rues, et les porta au consulat de France. Le consul de France refusa de paraître, et parvint à faire comprendre aux chefs qu'il ne pouvait prendre aucune part à la manifestation qui avait lieu. Le gouvernement s'abstint de l'emploi de la force armée, ne se sentant peut-être pas assez fort contre l'émotion de la population toute entière. Le 1er mars, il fit retirer les troupes dans les casernes, et rendit responsable la ville du maintien de l'ordre. Le peuple faisait lui-même la police, et on se préparait pour le lendemain à l'enterrement des morts et à la cérémonie funèbre, à laquelle toute la population devait se porter. Il est à supposer que le gouvernement temporise et se contient pour réunir des forces considérables."

—On lit dans l'*Italie* du 26 février:

"On annonce l'apparition prochaine à Rome d'un journal hebdomadaire clandestin destiné à propager dans les masses l'idée de l'entité italienne. Ce journal portera en tête de chaque numéro l'épigraphe suivante, qui se compose des paroles dites par M. de Cavour au Parlement national: "Nous voulons faire de cette ville éternelle, dans laquelle vingt-cinq siècles ont déposé leurs monumens de gloire, la splendide capitale du royaume-uni."

—On lit dans l'*Opinione* du 26 février:

"A la monnaie de Rome, on a frappé dernièrement, sur l'ordre de M. de Mérode, une médaille en l'honneur du général de Lamoricière. Cette médaille, à l'effigie du Pape, porte l'inscription suivante sur le verso: "Hommage des catholiques de France au général de Lamoricière, défenseur du Saint-Siége, en mémoire de l'épée d'honneur qu'il a refusée."

—Un journal anglais de Hong-Kong a annoncé que Mgr Moulis, évêque de Pekin, avait été arrêté par l'ordre de l'empereur de la Chine, et qu'il courait les plus grands dangers. *La Patrie* et *le Pays* démentent cette nouvelle, en faisant observer que les avis les plus récents et les plus positifs constatent au contraire l'état très satisfaisant des relations entre le gouvernement chinois et les missionnaires catholiques.

Une correspondance adressée à la *Nazione* fait un tableau douloureux des atrocités commises dans les environs de Rieti par les bandes qui combattent au nom du pape. Les excès de ces défenseurs de la religion sont, du reste, constatés par les ordres du jour de leurs chefs, et l'on peut conclure des reproches que leur fait notamment le major Fiavanni Piccioni, dans une pièce de ce genre daté de San Gregorio, 17 janvier, et publiée par le *Movimento* de Gênes, que non seulement ils sont coutumiers "des ivrogneries, des bestialités et des conversations impudiques et impudiques," mais que, en outre, ils ne respectent pas toujours la sainte Eglise, ni les ministres de Dieu. C'est à la suite des plaintes faites des tribulations que leur faisaient endurer les protecteurs du Saint Siége, "soit pour des vivres, soit pour d'autres exigences," que le major Piccioni s'est vu obligé d'admonester son bataillon.

—On a parlé beaucoup à la Bourse de Garibaldi et on a été jusqu'à dire que l'on avait la certitude de son départ de l'île de Caprera. Cette nouvelle est erronée: une personne intéressée aux chemins de fer napolitains n'a vu naturellement le général dans son île. Il aurait fallu un grave incident pour l'en faire sortir. Ce qui a pu motiver ce bruit, ce sont des arrestations faites à Trieste, et dont on parle dans quelques correspondances.

—Voici, lisons nous dans une correspondance, une curieuse particularité dont M. Bazin, professeur de chinois à la Bibliothèque impériale, a fait part aux élèves qui suivent son cours:

La langue chinoise n'a ni adjectif, ni substantif, ni pronom, ni verbe, ni adverbe, chaque mot pouvant être à la fois une de ces cinq parties du discours, suivant la place qu'il occupe dans la phrase. En outre, chaque idée a son service bon nombre de signes, suivant le sens que l'on attache à l'idée. C'est ainsi que les Chinois, dans les traités qu'ils signent avec nous, peuples de l'Occident, emploient pour écrire Occident un signe qui veut dire à la fois *Occident* et *ignorans*.

Cette manière d'écrire notre nom n'est pas flatteuse, à coup sûr, mais de la part d'un ennemi, le trait est assez piquant, et il mérite d'être signalé.

—Le jardin zoologique du bois de Boulogne vient de recevoir en don du duc Hamilton un curieux représentant des anciennes races de bœufs sauvages de la Calédonie, dont il n'existe plus qu'un petit nombre d'individus dans des parcs de l'Angleterre. Ce magnifique animal a les extrémités des cornes noires, ainsi que les yeux, les cils, le museau et l'intérieur des oreilles, tout le reste du corps est blanc, ses formes sont d'une élégance remarquable, ses jambes courtes, son dos horizontal.

Walter Scott, dans une de ses œuvres, s'exprime ainsi sur le compte du bœuf calédonien: "Voici venir le plus puissant des animaux de chasse qui errent dans la Calédonie boisée. Ecrasant la forêt dans sa course, le taureau des montagnes bondit avec un bruit de tonnerre, roulant ses yeux plein d'un sombre éclat. Il mesure d'un regard menaçant la troupe des chasseurs armés de carquois; il fait voler le sable sous ses cornes et ses noirs sabots, et se repose en l'air sa crinière de neige."

Le nouvel hôte du jardin zoologique, qui est dû à l'intermédiaire de M Drouyn de Lhuys est une précieuse conquête pour cet établissement.

—Le *Journal de Rome* annonce que le chiffre des offrandes transmises au Saint Père s'élève en ce moment à 2 millions 500,000 écus romains (11 millions de francs).

—On assure, dit *la Patrie*, qu'une dépêche de la Chine, venue par la voie anglaise, annonce que la 1re division du corps expéditionnaire en Cochinchine avait quitté Shang hai le 28 janvier, sous le commandement du général de Vassoigne, qui a pris, dit-on passage sur le transport à vapeur *Gironde*.

On pensait que l'attaque commencerait vers le 10 février, époque très favorable pour les opérations de guerre dans l'empire d'Annam.

—On dit que le général Fergola a reçu de M. Casella, ministre de François II, l'ordre de rendre Messine; que l'escadre anglaise va quitter les eaux de Naples pour aller à Malte, et qu'il a été enjoint à la flotte française de Toulon de se préparer à prendre la mer.

POLOGNE.

On nous écrit de Varsovie, le 2 mars:

"Je reviens à l'instant de l'enterrement des victimes du 27 février et je m'empresse de vous informer que tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait et que la ville est tout à fait calme.

"Il est impossible que vous puissiez vous faire une idée de l'imposant spectacle qu'offrait cette cérémonie, toute la ville et la campagne y ont pris part. On évalue à 150,000 personnes le nombre des assistans.

"La police était faite seulement par les étudians des écoles et les citoyens de la ville; pas un agent de police, pas un soldat ne s'est montré pendant toute la journée. Le général Paulucci, à cheval, est le seul homme qui ait paru en uniforme.

"Toutes les écoles, les garçons et les filles les congrégations, les drapeaux en tête, au nombre de 100 au moins, plus de 10,000 ouvriers et toute la ville marchaient en rangs serrés les uns à côté des autres.

"L'évêque et les prêtres de tous les cultes chrétiens marchaient devant les cercueils, qui étaient tous pareils en bois noir, avec des clous d'argent. Des couronnes de martyr et de grandes branches d'olivier étaient posées sur les bières.

"Le rabin et le clergé israélite suivaient les bières. Dans un sentiment de tolérance et de fraternité, les commissaires de la cérémonie avaient proposé au rabbin de marcher à côté de l'évêque, mais il s'y était refusé, car, d'après le culte israélite, il ne peut pas marcher devant un cercueil.

"L'ordre n'a pas été troublé un seul instant et continue à régner dans toutes la ville. Le général Paulucci a demandé au comité des citoyens de l'aider encore pendant quelques jours à faire la police de la ville.

"On dit que l'Adresse à l'empereur est déjà couverte de plus de 60,000 signatures. Je présume qu'elle vous est connue."

Amers de Hostetter.—L'excellent effet produit par ce délicieux tonique, dans toutes les maladies de femmes, lui a acquis une grande célébrité parmi celles-ci. On donne trop de médicaments aux femmes, elles perdent à la fois leur santé et leur argent en se faisant traiter par des charlatans. Mais on peut dire en toute vérité qu'elles ont trouvé dans les Amers de Hostetter un stimulant approprié à leur organisation délicate et aux terribles fonctionnels auxquels elles sont sujettes. Lorsqu'elles passent de l'enfance à l'adolescence, que plus tard elles deviennent mères, qu'elles atteignent l'âge critique et que le poids des années le affaiblit, elles peuvent, dans toutes les circonstances, se reposer sur les vertus fortifiantes de ces excellents BITTERS. Il n'existe pas de préparations supérieures à l'Amer de Hostetter pour guérir la dyspepsie et les maladies de l'estomac et des entrailles.

Décédée, hier, à 10 heures du matin, Mme JEANNE HENRIETTE MAUBERET, épouse de J. B. Vesserou. Les amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M.. Son corps est exposé rue Vieille Levée No 149 entre Jefferson et Toulouse.

De la part de sa famille.

L'AMER DE HOSTETTER.—L'effet de cet excellent tonique dans les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, lui a valu une réputation universelle. Les dames ont pris trop de drogues; des charlatans ont détruit leur santé et leur ont enlevé leur argent. On peut dire qu'elles ont trouvé dans la préparation du Hostetter le stimulant qui convenait le mieux à leur organisation délicate; l'expérience a prouvé qu'elle était précieuse aux différentes périodes de la vie. C'est en outre le meilleur des remèdes pour la dyspepsie et les maux d'estomac et d'entrailles.
27mars—6f v. camp. 2f

ATTENTION.

VENTE A TERME.

Vente sans réserve de marchandises sèches étrangères et américaines.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente sans réserve de marchandises sèches et étrangères qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.—Conditions à la vente.

Vente pour cause de liquidation—Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan, par Bernard Turpin, d'eaux de vie, vins, liqueurs, cigares, &c, qui aura lieu aujourd'hui à 10 1⁄2 heures au magasin No 24, rue Front Levee et 72, rue de la Vieille Levée.

THEATRE ST-CHARLES.

Mardi soir, 2 avril.

Représentation du PROF. HERMANN, le célèbre prestidigitateur.

Il n'y aura six représentations seulement.

Reprise de Paiement.

NOUS avons repris aujourd'hui nos paiements en plein. ROTCHFORD, BROWN & Co.
Nile-Orléans, 30 mars 1861. 1 avril—12f

AU PUBLIC,

LE DR. HUNTER a l'honneur d'annoncer à ses malades et aux personnes qui désirent le consulter, qu'à la demande d'un grand nombre de ceux qu'il traite, il a remis son départ de la Nouvelle-Orléans à la deuxième semaine d'avril.

Les personnes qui ont des maux de gorge ou sont atteintes d'affections des poumons ou du cœur et qui n'ont pas encore pu consulter le DR. HUNTER auront ainsi l'occasion de le faire.

Bureau rue du Canal, No. 156, près Baronne.

Heures de consultations, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, tous les jours.
2 avril—6f.

Marchandises sèches à bon marché pour du comptant!!!

THEODORE DANZIGER,
A l'encoignure des rues Royale et St-Philippe,

VIENT de recevoir à temps pour éviter le nouveau tarif—

Dix caisses coton blanc à bon marché, à 10 CENTS la yarde, valant 15 cents

200 pièces barège à DIX CENTS la yarde, coûtant 25 cents

50 pièces barège anglais noir, à 12½ cents la yarde, valant 25 cents.

Un très grand assortiment de bandes anglaises brodées, sera vendu à une forte réduction.—Lawns imprimés à DIX CENTS LA YARDE.

1,000 douz. mouchoirs batiste fil, à 75 cts la douzaine, valant $1 50.

200 grandes mousquetaires de bobinet

2,000 robes de jaconat, genre nouveau, à $1 50.

2,000 do de toutes couleurs 2 avril

SUCCESSION DE JOSEPH CASALS.

LES créanciers de cette succession sont invités à présenter leurs comptes au soussigné, No 26, rue Conti, dans les cinq jours de cette date.
ANTONIO ROVIRA, Curateur.
2 avril—5f

Enfant perdu.

PERDU, dimanche dernier, 31 mars, à 4 heures et demie de l'après-midi, un petit garçon du nom de LOUIS HANSMAN, âgé de six ans. Il avait un chapeau noir, un gilet noir et un pantalon gris. La personne qui le ramènera dans la rue Conti, No 234, entre Villeré et Marais, recevra une récompense de dix piastres. 2 avril—3f

A vendre,
Pour cause de départ.

UN établissement de confiserie parfaitement situé et très connu. Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre à Z. au bureau de l'ABEILLE. 2 avril

Commis pharmacien.

ON demande un commis pharmacien parlant français et l'anglais, ayant travaillé en ville et qui puisse fournir de bonnes recommandations. S'adresser à la pharmacie, encoignure Ursulines et Vieille Levée. 2 avril—6f

Seconde compagnie des Chasseurs à pied.

ATTENTION!—Convocation No 4

Nlle-Orléans, 2 mars 1861.

L'ASSEMBLÉE régulière du premier dimanche ne pouvant avoir lieu pour cause de la bénédiction du drapeau de la Compagnie, est fixée à JEUDI, 4 du courant, à 7 heures P. M. précises. Une élection d'un sergent et caporal, aura lieu à ladite assemblée.

Par ordre du capitaine, LEOPOLD ALEIX, Sergent Major.

P. S.—Les exercices de mercredi 3 et vendredi 5, sont essentiellement nécessaires à tous les membres. 2 avril—2f

CHIENNE PERDUE.

Perdue, le 24 mars, dans le faubourg Tremé, une petite CHIENNE BLANCHE, tres grasse, le museau brun, répondant au nom de Zizine. La personne qui l'a trouvée recevra une récompense convenable en la ramenant dans la rue des Remparts, No 171, entre Poydras et Lafayette. 2 avril—3f

Egaré ou volé dimanche, 24 mars, un chien noir de Terre Neuve, ayant une plaque de fer blanc autour du poitrail, et marqué le blanc sur le bout de la patte de derrière. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera au No 290 rue des Remparts, entre Quartier et Hôpital. 2 avril—3f

$25 DE RECOMPENSE,

Seront payées pour l'arrestation de mon esclave ELIZA âgée d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 1 pouce. Elle a une bonne figure et est bien connue.
JULIETTE MONTIGNAC,
Esp. St Louis et Dauphine

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—AVRIL 1861.

Sont invitées à se présenter au consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent

Abadie, Jean Marie — Daigne Leger, Joseph
Aillau, Pierre (cuisinier) — Laus, Pierre
Boyé, Jean Luccary — Lecheysin, Mathieu
Bebrey, Lafon Jean — Lacroix, Jean-Marie
Bordenave, Pierre — Le Sourres, Jacques Louis-Marie
Brobler, Laurent — Letellier, Pierre
Broussé, Prosper — Lapeyrade, Jean
Baronnet, Prosper — Meffrier, Hiltaire
Barthe, Louis-Joseph (les époux) — Morin (charpentier)
Bourgeon, Nicolas Basile — Mouy, Auguste Isidore
Bean, Dominique — Marie, Nicolas
Beyeck, François et Jean — Marincbang Clémentine (Mlle)
Cany, Pierre — Neuville, Antoine Alexandre
Carmès, François — Narent, Delphin
Causse, Charles — Oberle François Antoine
Cabrié, Emile — Pigeard, Jean-Marie
Cruz, Perpetue (Mad) — Pedemic, Jean Marie
Cuillat, (Mme) — Poulou, Baptiste dit Barragué
Chappey, Célestin (jardinier) — Rendolat, Rose J. (Mme)
Dinguirard, Jean — Ravel, Jean Baptiste (armurier)
Dilhurie Dominique — Sénac, Pierre Pattier
Drop, Jean — Serseille (jardinier) et de cavalerie
Dupin, François (les époux) — Spiess, Joseph
De l'Isle, Charles — Stouvenot, Joseph
Durel, Sophie (Mme) — Trapie Pierre
Dussere, Pascal — Thiery, Charles
Dufour, Alexandre Hippolyte — Valdes, Jean-Marie Carquet
Fillastre, Pierre-Noël — Verger, Jean-Marie Rame
Filbert, Jean — Viencelet, Antoine
Fauveau, Joseph — Verrier, Alfred
Giraud, A — Weisse, Louis-Alcise
Girardi, Charles — Weiss, Charles Louis (serrurier)
Hortes, Nicolas (Mme) — Barbe Hortes
King, Gerson

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 75, entre celles St-Louis et Conti est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 2 avril

Dissolution de Société.

LA Société qui existait entre nous sous la raison sociale SEEUWS & DUMONT, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Mme Sophie Seeuws est chargée de la liquidation.
1er avril 1861. SEEUWS & DUMONT.

J'ai l'honneur d'annoncer au public et aux dames mes clientes, que je continue seule le commerce de modes et nouveautés établi précédemment sous la raison sociale Seeuws & Dumont. SOPHIE SEEUWS,
1er av—6f No 53, rue Royale, enc. Bienville.

Avis au public.

LE soussigné prévient le public que sa femme Christine Fouban, ayant quitté mon domicile hier soir, il ne paiera aucune dette qu'elle pourrait contracter.
Nlle Orleans, 1er avril. BAPTISTE PETILH.
1er av—3f

Demande de bonne d'enfant.

ON demande une jeune française comme bonne d'enfant. S'adresser à M. J. L. Bayne, rue Girod, No 135, entre les rue St-Chartres et Carondelet.
1av—7f.

AVIS.

LE soussigné, syndic provisoire, invite les personnes qui avaient et ont encore des dépôts dans la maison Edmond Bourquin, à les retirer dans le plus bref délai possible.
1av—10f WILLIAM FAIRBVRE.

EDUCATION.

ON demande un instituteur pour enseigner les branches anglaise, paroisse St Martin. Prix $500 par an. S'adresser à M. Louis V. Bernard, hôtel des étrangers, demain mardi, de 7 heures du matin à midi.
1 avril—f

DEMANDE DE PROFESSEUR.—Un jeune homme pouvant enseigner la langue française trouvera de l'emploi en s'adressant par lettre affranchie à M. L. DE MONTLUZIN,
1er avril—4f Convent P O St. James Parish, La.

Le Dr Ed. KUNEMANN,
De la Faculté de Paris,

A établi sa résidence RUE BOURBON, No 243, entre l'Ursulines et St-Philippe.
1 avril—6f

Habillements Confectionnés

MALARD ET TOOKER
Encoignure Canal et Vieille-Levée,
Vis-à-vis la Poste.

NOUS offrons en vente à nos pratiques et au public en général un assortiment choisi d'habillements pour le Printemps et l'Eté, composé de

SUITS en Tweeds et casimir léger de diverses qualités.
SUITS en casimir noir et laine superfin.
PALETOTS, Sacs, Pantalons et Gilets de dessous en mérinos français et anglais.
PALETOTS et Sacs en alpaca noir et couleur.
PANTALONS en coutil noir et blanc, en toile grise et en duck blanc et couleur.
PALETOTS et Sacs en toile grise et blanche et en gainsamps.
SURTOUTS de voyage en toile grise.
PALETOTS, Pantalons et Gilets de dessous en imitation Sirsaca.
GILETS de dessous en piqué blanc et couleur, en alepine, en alpaca et en mérinos.

Habillements pour Garçons.

UN assortiment général d'habillements de Printemps et d'Eté pour Garçons depuis neuf jusqu'à dix-huit ans.

—AUSSI—

Un assortiment complet de Chemises avec devants à plis et à boutillons etc., chemises de peau en mérinos gaze, en coton et en fil d'Ecosse, Caleçons en toile et en coton, Chaussettes, Cravates, Bretelles etc.
MALARD ET TOOKER,
Encoignure Canal et Vieille-Levée.
1 avril 6f v.—2f c.

Habillements pour Habitations,

MALARD & TOOKER
Encoignure Canal et Vieille-Levée,
Vis-à-vis la Poste.

NOUS avons en magasin un grand assortiment d'habillements pour Habitations, pour hommes et femmes, avec grandeurs d'enfants.

Les habitants sont invités à venir examiner notre Stock avant de faire leurs achats; ils trouveront dans notre assortiment tout ce qu'il faut en fait d'habillements de la meilleure confection.
MALARD & TOOKER,
Encoignure Canal et Vieille-Levée.
1 avril—6 f v—2 f c.

CHAMPAGNE Charles Faure—100 caisses Sillery, grandes et petites bouteilles,
50 caisses Cabinet, grandes et demi-bouteilles,
50 do Imperial do du
20 do Cabinet, quarts bouteilles.
A vendre par S D GRATIAA & Co,
1 avril 59, rue de la Douane

CHAMPAGNE Boethéus Thomas—20 caisses Impérial, bouteilles,
12 caisses Imperial, quarts bouteilles,
100 paniers Cordon Vert, bouteilles et demi-bouteilles,
100 do A. Delorme do do
A vendre par S D GRATIAA & Co,
1 av 59, rue de la Douane

CATAWBA—14 barils vin supérieur, à vendre par S D GRATIAA & Co,
1 avril 59, rue de la Douane

VIN rouge—60 barriques château Latour, Medoc
64 do Montferrand
50 do château Bouneau
20 do Grand St Lambert—en débarquement de la barque Active, arrivée de Bordeaux.
A vendre par E. LAMBERT,
1er avril rue des Magasins, No 52.

SARDINES sans arrêtes.—50 caisses en demi-boîtes
25 caisses en quart de boîtes. En magasin et à vendre par DUNTZE & Co.

VIN de Malaga—50 quarts doux, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 37, rue Douane, entre Chartres et Vieille Levée

SUPRÊME CONSEIL POUR LA JURIDICTION MÉRIDIONALE.

Apprenez l'Anglais!

N. B.—Les personnes qui n'ont que peu d'argent à dépenser, doivent commencer la première semaine de chaque mois.

Chez le Prof. BRETTE,
13, rue St-Charles.
1er av—3f

Suprême Conseil pour la Juridiction Méridionale.
Vallée de la Nlle-Orléans,
2 avril 1861, E∴ V∴.

La 61e session annuelle de Suprême Conseil aura lieu dans le local de la Grande Loge, en cette ville, comme suit:

Le 2 d'avril au Suprême Conseil du 33e degré, à 6 heures et demie du soir—tous les GG∴ Insp∴ Gén∴ 33e D∴, sont priés d'y assister.

Le même jour à 7 heures et demie du soir dans sa chambre Consistoriale, 32e D∴—Tous les SS∴ PP∴ du R∴ S∴ sont invités à être présents.

Le 3 d'avril, à 7 heures du soir, en Grande Communication à laquelle tous les Maçons de tous les Rites et de tous les degrés sont invités à se trouver.

Le 4 d'avril, à 7 heures du soir, une Loge de deuil sera tenue en mémoire des GG∴ Insp∴ Gén∴ décédés—Les Maçons de tous les Rites et de tous les degrés sont invités à assister à cette cérémonie.
—Par ordre, ALBERT G. MACKEY, 33e
2 avril—3f Ill∴ Sec∴ Gén∴ du S∴ C∴.

Quartier Général des Zouaves de la Louisiane.
61, rue de la Douane.

DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au trois avril, à 6 heures du soir, pour les articles suivants qui devront être faits d'après le modèle qu'on peut voir à ce Quartier Général—
1000 paires guêtres toile de chanvre,
350 casquettes rouges,
300 paires grandes guêtres en cuir,
1000 chemises de flanelle, sans col,
1000 caleçons de flanelle,
1000 paires souliers,
300 paires couvertures,
500 articles de coffre, comprenant 1o—couteau, fourchette et cuiller, 1 douzaine boutons os blanc, fil rouge, bleu et blanc, 1 douzaine aiguilles fortes, 1 morceau de cire, une boîte à barbe avec miroir et brosse, 1 rasoir, 1 brosse à souliers, 1 petit peigne, 1 paire de ciseaux, 1 assiette en ferblanc et 1 tasse en ferblanc.

Le tout doit être fourni immédiatement.

Le contrat sera donné au plus bas enchérisseur.
THOMPSON HARRISON,
2 avril—2f Capitaine et Quartier Maître.

SUCCESSION DE MARTIAL ST-GERMAIN.

LE soussigné, exécuteur testamentaire de la susdite succession, donne par les présentes notice aux personnes qui ont des réclamations contre la dite succession, d'avoir à les présenter soit à lui ou à M. John H. Bernoz, avocat de la succession, pour être payées—et celles qui doivent à la dite succession voudront bien venir régler sans délai.
THELESPHORE TOCA,
No 45, rue Frost, Nlle-Levée, Nlle-Orléans.
JOHN H. BERNOZ, avocat, No 262,
27mars—3m Rue des Remparts.

RHUM de Ste-Croix—6 poinçons en douane, à vendre par BERNARD TURPIN.

MAISON
LUCAS & MASSON

Encoignure Royale et Conti.

MISE EN VENTE,

A partir de

LUNDI, 1ER AVRIL.

1,800 MOUCHOIRS BRODÉS, ne valant pas moins de $5 à $8, au prix incroyable de - - - - $2

600 MANTELETS taffetas noir, les mêmes que l'on vend partout ailleurs $8 et $10, à $4

1 lot JUPONS Pompadour et Mandarin, dernière nouveauté, à - - - - $1 25 et 1 75
article de $3 à $5.

300 OMBRELLES TOM-POUCE, nouvellement déballées, à - - - - - - - - $1 75
Article de $3.

NOTA—LA MARCHANDISE EST VENDUE TELLEMENT BON MARCHÉ QU'IL EST IMPOSSIBLE DE FAIRE LA MOINDRE DIFFERENCE SUR LES PRIX MARQUÉS.

1er avril—3f

MANUFACTURE DE CHOCOLATS
MAISON FONDÉE en 1830. — MUE A LA VAPEUR — CAFÉ TORRÉFIÉ à la vapeur.

D. LOPEZ,
85, rue de Chartres, 85.

CETTE maison qui ne compte pas moins de 31 années d'existence, et qui a su se créer une réputation par l'entente de sa fabrication, n'a cessé de se recommander au public par l'excellence des produits qui sortent de ses ateliers.

La vue de cette devise serait un sûr garant pour le public de ce que peut faire un pareil établissement, si à côté de cela le public ajoutait encore des machines spéciales construites d'après les propres plans de M. Lopez, l'excellence des matières premières employées à la fabrication, et enfin les connaissances qu'il a acquises dans ce genre d'affaires, voilà les bases sur lesquelles reposent cette maison et qui lui permettent de défier toutes rivalités.

Afin de prévenir les erreurs que le public pourrait commettre, M. Lopez croit devoir rappeler qu'il n'a pas d'autre manufacture que celle qu'il possède
rue de Chartres, encoignure Conti,
et que tous les chocolats qui sortent de chez lui portent le cachet de sa fabrique. 1av

EN magasin et à vendre, du meilleur d'Europe, 1av Par M. A. CALONGNE, 205 et 207 rue Royale enc Dumaine

VINS, huile, pâtes—500 caisses vin rouge divers crus. 2000 caisses vin blanc divers crus
100 barriques vin rouge divers crûs.
100 barriques vin de Marseille corsé
100 barriques vin blanc
150 paniers huile, Paguelo, Posse, Bacigalupi.
100 caisses macaroni pâtes assorties.
A vendre par LANATA FRERES,
1 avril

SUCRE—100 barils sucre cristaux Lovering, en débarquement et à vendre par LANATA FRERES,
1 avril

DIVERS—200 paniers poivre enveloppe
75 caisses fig ues de Smyrne,
10 barils raisins de Corinthe,
50 sacs poivre noir
30 barils graine de lin
50 barils graine de Canaries,
25 caisses gomme arabique
100 sacs noisettes, pecanes amandes,
A vendre par LANATA FRERES,
1 avril

FROMAGE, Beurre—400 fromages de Hollande,
20 boucauts fromage Western J. L. Martin,
20 meules Parmesan
100 tierçons beurre Goshen extra
A vendre par LANATA FRERES
1 avril

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Velours, velours, Wilton, Bruxelles de 3 à 1⁄4, tapis de 3 à 24 pieds de large, nattes, druggets au métier et toile damassée pour dessus de tables.

Abat jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de coton pour bureau, couvertures de meubles de piano, &c, &c, à bas prix.
9 fev—ah A. BROUSSEAU & Co

AVIS.

PAR accord mutuel, la société existant sous la raison ARTIGUES & GALLES est dissoute depuis ce jour courant. M. Artigues est seul chargé de la liquidation.
Nouvelle-Orléans, 27 mars 1861

RESTAURANT DE MOREAU
Sur le Bayou St Jean, près du Lac.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux amateurs et au public que son établissement s'ouvre SAMEDI, 30 du courant, et que les amateurs y trouveront constamment tout ce qu'il le public peut désirer en fait de mets délicats et de bons vins.
29mars—1m R MOREAU

A LOUER.

Trois maisons neuves, en briques et à trois étages, situées rue Casa Calvo, entre les rues Port et St-Ferdinand, Troisième District, ayant un joli verandah en fer. Chaque maison a douze chambres, non compris les chambres a domestiques, une place dans la cour pour des chevaux et une voiture, une entrée de derrière sur la rue des Architectes. Ces maisons sont bien bâties dans le genre moderne, elles ont des salons à centre, des installations de gaz, &c., &c. L'emplacement est un des plus beaux et des plus agréables de la Nouvelle-Orléans. Les omnibus de la rue Louisa passent à la porte et le chemin de fer de la ville est à un bout de là. On louera ces propriétés à bas prix, cinq ans le plus tard pour mois jusqu'au 1er octobre et ensuite soixante-quinze piastres par mois. S'adresser à
JONAS PICKLES,
29mars—5f rue Nlle-Levée, près Poydras.

MANDEVILLE.

A VENDRE:
Jolie résidence d'été à Mandeville, sur les bords du lac Pontchartrain.

UNE propriété mesurant 44 pieds, 1 pouces, 4 lignes de face au lac, sur 186 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ayant, dessus une maison de quatre pièces meublée, cuisine, citerne et autres commodités; aussi une tonnelle garnie d'une jolie vigne en rapport, conduisant de la maison au chemin public. La propriété, située entre celles de MM. C. G. Durel et J. A. D'Hemécourt, est à 3 îlets seulement du grand débarcadère des bateaux à vapeur.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Nlle-Orléans, à M. L. Bérulard, rue Bourbon No 148, ou à Mandeville à L Coquillon Jnr. 29 mars—15

Magnifique Cheval Anglais, de haras.

Le soussigné informe les amateurs de chevaux qui désirent faire saillir leurs juments, qu'il possède à cet effet le magnifique cheval PAD GALWAY, descendant du fameux cheval du même nom. Les juments doivent être conduites chez St-Aroment
28 mars—15f KENNERVILLE, paroisse Jefferson

Le magnifique étalon JOHN G. ROBINSON sera, pendant la saison, à l'Ecole d'Equitation de la rue du Bassin, entre Poydras et Perdido. Il est d'une belle couleur foncée et n'a pas de blanc ni ce, n'est une petite raie blanche sur le devant de la tête. Il a seize mains, pèse 1100 livres, a des muscles, qu'il est excellent trotteur et est toujours droit. C'est le demi frère des célèbres étalons George M. Patchen et Jupiter.

SA GÉNÉALOGIE.—John G. Robinson est né le 5 juillet 1853; il provient de l'étalon Cassius M. Clay et de la célèbre trotteuse Gipsey; Cassius M. Clay provient de Henry Clay, de la mère du célèbre John Anderson; Henry Clay d'Andrew Jackson et de la trotteuse Surrey; Andrew Jackson de Young Bashaw qui provenait de Grand Bashaw importé; la mère d'Andrew Jackson provenait de Why-Not et Why-Not du vieil Messenger; la grand'mère d'Andrew Jackson provenait également de Old Messenger. La célèbre trotteuse Gipsey a été élevée par les MM. Jones, à Long Island, N. Y., elle provenait d'Almack qui provenait de Mambrino et de Sophoniste. Mambrino provenait de Messenger et Gipsey est la mère de l'étalon trotteur Jupiter.

Conditions, $25 payables d'avance. 19 mars—1m.

LOUIS, RESTAURATEUR,
Et Pension Bourgeoise,
Enc. du Passage de la Bourse et St-Louis,

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant et qu'il tient

TABLE D'HOTE

A toute heure, et le consommateur pourra y venir à n'importe quelle heure; le menu y sera de premier choix.

Il offre aux consommateurs, pour 50 cents:
Un potage, au choix, Légumes,
Poisson, Roti,
Entrée, Salade.
Desserts assortis—Vin compris.

Pension à vingt piastres par mois, service permanent de 7 heures du matin à 8 heures du soir.
22 janv—t. l. j. 1re p.

A vendre pour cause de maladie,

LE fonds d'un magasin de fourrage établi depuis longues années et ayant une clientèle choisie.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, rue Conti No 9, près la Levée. A vendre également deux chevaux de monture et de voiture. 28 mars—6

A VENDRE.
Une excellente résidence sur le bord de la mer.

A VENDRE, à la Baie St Louis, la propriété de Mme veuve Zénon Cavelier, ayant 56 pieds de face sur 40 arpents de profondeur. Le maison est très agréable; elle est meublée et peut recevoir une grande famille. Il y a des dépendances, un puits, &c., &c.

On peut visiter la propriété en tout temps. Il y a un jardin sur les lieux.

Conditions—$4,000; un tiers comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, avec intérêt. S'adresser à Mme CAVELIER, rue des Remparts, No 265, ou à B. FALLON, courtier,
2mars—1m. Rue Gravier, No 123, près l'encoignure Carondelet.

Sucre de la Havane.

700 Caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en débarquement du brick A. A. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par F. PLASSEN,
27 mars rue Vieille Levée, Nos 38 et 40

TABACS de la Havane et du Mexique.—475 balles pour tripes et cape, en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 37 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
27mars

VIN ROUGE—100 barriques VIN ROUGE DE BORDEAUX en débarquement du navire Alice Provost, à vendre par J. & J. TARDOS,
1fev No 43, Vieille Levée

A LOUER.

QUATRE TERRAINS adjacents et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Lafayette.

S'adresser à E. ROCHEREAU & Co,
15 mars—1m. 3 p.s. 64 et 66, rue St-Louis

Société Suisse de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Assemblée régulière du lundi 1er avril, à 8 heures du soir.

—ORDRE DU JOUR—

1o—Admissions, 2o—Banquet du samedi, 6 avril (derniers arrangements.)

N. B.—L'accueil sympathique qu'a rencontré parmi nos compatriotes l'idée d'un banquet national, a engagé la Société à ne pas en différer l'exécution. Déjà de nombreuses adhésions nous promettent une belle fête et nous espérons qu'elles viendront encore augmenter ce nombre.

On peut se procurer des cartes chez MM. A. Favre, Passage de la Bourse, C. Schumacher, au coin de Chartres et Bienville, et vers les autres membres de la Société.

Le banquet aura lieu au restaurant Louis Passage de la Bourse au coin de la rue St-Louis.

Par le Président, G. ULMES, Secrétaire.
29mars—jusq bav

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 29 mars 1861.

CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie dans la rue du Camp, en face de la Place Lafayette, LUNDI 15 avril 1861, de 10 à 3 heures, pour dix-huit directeurs dont douze devront être choisis parmi les actionnaires qui résident en Louisiane et six parmi les actionnaires qui résident au Mississippi—pourvu qu'une majorité des actions de la Compagnie soit représentée à la dite élection, mais si une majorité des actions n'est pas représentée, l'élection aura lieu LUNDI 22 avril 1861, au bureau de la Compagnie, de 9 à 3 heures.

En même temps et au même endroit, les actionnaires voteront pour l'acceptation ou le rejet de l'Acte de l'Assemblée Générale, lequel amende la charte de la Compagnie en adoptant la 10me section de l'Acte d'incorporation.

29mars R. S. CHARLES, Secrétaire.

Attention Zouaves!
ATTENTION!
PAR ORDRE SUPERIEUR.

DES dépêches télégraphiques reçues hier de Montgomery nous ont autorisé à former un régiment de Zouaves pour compléter le régiment de Zouaves admis comme le régiment de l'armée de la Confédération du Sud et qui se trouvent en même temps de tenir ce régiment à partir et à prendre du service au premier appel.

Des informations des FRANÇAIS et autres nations qui voudraient s'engager, à se rendre *immédiatement* au bureau d'enrôlement, rue de la Douane No. 61, de 9 heures A. M. à 7 P. M. 23 mars

L'ART DU DENTISTE.

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
No 107 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel St Louis,

continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il appelle l'attention des dames et des personnes qui ont perdu des dents sur les dents artificielles, et sur l'adresse et de la manière de toutes les dents, au moyen de la pression atmosphérique, etc.

Il a inventé une composition chimique qui n'endort pas, qu'il applique sur les gencives avant d'arracher les dents. Les gencives se trouvent engourdies, ce qui diminue la douleur.

Consultations en français, espagnol et anglais.
9 jan—M & J

Bureau du Comité des Finances de la ville de la Nouvelle Orléans.

Chambre No. 14, Hotel de Ville, 25 mars 1861.

AVIS est donné que, conformément à la résolution No 5,329, approuvée le 22 mars 1861 autorisant les chairmen des comités de finances du Conseil Commun à annoncer, pendant vingt jours, que des propositions cachetées seront reçues par eux pour l'achat des bons émis par la ville en faveur de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain jusqu'à concurrence du montant déposé actuellement à la Banque des Citoyens, après paiement de tous les coupons d'intérêt dûs maintenant sur des bons dudit chemin de fer.—

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 15 avril 1861, à 6 heures et demie du soir, au bureau du comité de finances, No 14, Hôtel de Ville, pour la vente à la ville, de trente cinq bons émis en faveur de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.

Les propositions devront être adressées à MM. A. Dupré et L. E. Forstall, chairmen des comités de finances du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans et endossées "Propositions pour la vente de bons du Chemin de Fer Pontchartrain."

A. DUPRE.
Chairman du comité de finances, Board des Asst. Ald.
L. E. FORSTALL,
Chairman du comité de finances, Board des Ald.
26 mars—au 15 avril

Avis.

DES livres de souscription au capital du NEW ORLEANS AND HIGHLAND COAL COMPANY seront ouverts, tous les jours, pendant deux semaines seulement, de 3 à 4 heures P. M., au bureau de M. R. KING CUTLER, Commercial Place, No 5, encoignure de la rue du Camp, Nlle Orléans.

Le capital de la Compagnie sera de $500,000. Les actions sont de $1000 chacune. Environ 3⁄4 (trois quarts) des actions sont maintenant pris et la Compagnie commencera bientôt ses grandes opérations. Un citoyen du Sud peut seul être souscripteur.

Veuillez examiner. Par ordre de la Compagnie,
GEORGE PAYNE, président.
26 mars—12 Germantown, Kentucky

AVIS.

L'INTÉRET de M. ANTONIO COSTA dans notre maison cesse à partir d'aujourd'hui.
P. PRATS & CO.
Nlle-Orléans, 9 mars 1861. 9 mars—1m.

A LOUER.

UNE famille privée pouvant fournir les meilleures références, parlant l'anglais et le français, désire louer, garnis ou non garnis deux salons au res-de-chaussée, et une belle chambre à coucher au premier, agréablement situés pour l'été, entre un jardin et une cour, avec remise et écurie, conviendrait pour un docteur, ou une petite famille. S'adresser 274 rue du Camp.

A la même adresse, un jeune homme parlant l'anglais et le français désire trouver de l'emploi dans un bureau de coton ou tout autre magasin de gros; il peut fournir les plus hautes recommandations 27mars—15f

LOUIS JOSEPH HARMAND, fils de Jean François Harmand décédé le 16 courant, est prié de se rendre chez le soussigné, rue Bourbon, No 53, pour affaire qui le concerne.
22mars—8f. J. BONTEMPS.

FOULON & BROCARD,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Royale, No 71.
1er janv—3m t 1j

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
La MACHINE à COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS,
No 98, rue du Camp

Avis.

LE DR CHASTANT a transféré son office et son domicile, rue Baronne, No 23, entre les rues Canal et Commune.

Heures de consultations, de 1 h. à 3 h. P. M.
14 mars—1m

ERNEST TURPIN.
Confiseur en gros et en détail,
Rue Vieille Levée, No 93,
Nouvelle-Orléans.

FABRICANT de pastilles de gomme, pâte de jujube, dragées et toutes espèces de candis et de sirops à la vapeur. 15mars—1m.—1re p

BI-CARB de soude—500 barillets de la marque Duncan & Co, en magasin et à vendre par W. H. VREDENBURGH,
15mars No 36, Vieille Levée

MIEL de la Havane, nouvelle récolte, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, rue de la Douane No 37, entre Chartres et Vieille Levée.

AD. BINCK,
PEINTRE EN PORTRAITS,
No 7, rue Bourbon.

IMMENSE OUVERTURE
DE
MARCHANDISES SECHES
CHEZ
U. LAROUSSINI et Co
NO. 137, RUE DU CANAL.

Nous ouvrirons aujourd'hui,

30,000 yards Barège anglais à 11 1⁄2 c. la yarde.

2,500 Robes Barège anglais nouveauté, à 9 volants à $3,00

2,000 Robes Barège anglais. à 9 volants soie à $4,50.

10,000 yards Mozambique rayée soie, valant 60 c. à 25 c.

2,000 yards Grisailles à 10 c.

2,000 Marquises dernier genre à $3,00.

BRODERIES FRANÇAISES.

2 caisses Cols brodés dernier genre en broderies magnifiques à 35, 40, 50, 60, 75 cents. Ces articles valent trois fois ce que nous les vendons.

1 caisse Cols et Manches en Broderies fine à 80, 90, $1,10 $1,25 et $1,50.

2 caisses Indiennes françaises grande largeur, en toutes couleurs à 15 cents.

Nous sommes à même d'offrir un assortiment des plus complets d'articles de ménage et d'habitation. Nous prions les personnes qui désireraient faire des achats de venir nous voir avant d'acheter ailleurs.

U. LAROUSSINI & Co.
No 137 RUE DU CANAL
2 avril

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands

Nouvelle-Orléans, 12 mars 1861.

Avis est par les présentes donné que l'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, rue du Canal, No. 104, le lundi 1er avril prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
CHS LE SASSIER,
12mars au 2 av Secrétaire.

FOIRE.

UNE FOIRE au profit de l'asile des veuves, et des vieillards infirmes fondée en 1841, commencera LUNDI 1er avril et continuera toute la semaine par les dames de la Providence. Cette association a été établie par l'évêque Forbin Janson en 1841

Il y a 50 veuves, 14 vieillards et 45 enfants.

La foire est située rue de la Harpe, entre Frieur et Johnson.

La foire se tiendra rue Royale à l'encoignure Douane. 27mars—1sf

Education—Cours particuliers

UN LOUISIANAIS bien connu, dans l'enseignement et pouvant disposer d'une partie de son temps, désirerait former une classe particulière où il n'admettrait qu'un nombre très limité de jeunes gens désireux de compléter leur éducation universitaire. Il se chargerait de l'enseignement du Grec, du Latin, du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, de l'histoire comparée des littératures anciennes et modernes et des sciences mathématiques et philosophiques. Il s'arrangerait également avec les personnes qui voudraient lui confier leurs enfants. Pour plus amples renseignements on est prié de s'adresser à MM les rédacteurs de l'*Abeille* 30mars

SUIVANT acte passé en l'étude de J Cuvillier, notaire public, les soussignés ont ce jour formé une société en commandite sous la raison de A. FERRIER & REIMONENQ, pour les affaires de commission en général.
Nouvelle-Orléans, 4 mars 1861.
A. FERRIER, F. REIMONENQ, — Associés actifs
PIERRE POUTZ, associé commanditaire
4 mars—6 av

AVIS

LES SOUSSIGNÉS ont formé aujourd'hui une société sous la raison de F. FERNANDEZ & ABRAMS, pour les affaires d'encan, et de commission. Ils se chargent de la vente de propriétés foncières d'esclaves, etc. Bureau rue Natchez No 39.
Nouvelle-Orléans 14 mars 1861.
FRANCIS FERNANDEZ,
15mars—1m MAURICE ABRAMS

Meubles de salle à manger, en bois de chêne sculpté,
Meubles de salon, en brocade.

LE sera vendu, à bas prix un buffet, une table à manger, des chaises appareillées, en bois de chêne sculpté et faits sur commande, de beaux meubles de salon en palissandre, faits en brocade, et un magnifique piano, pleinement garanti, ayant un beau son et qui a servi quelques mois seulement. Le tout sera vendu pour cause de départ immédiat. S'adresser par lettre, A. B., au bureau de ce journal, ou sur les lieux, (de 3 à 7 heures du soir) à l'encoignure des rues Esplanade et Dorgenois, première encoignure à main gauche en allant du côté du bois, derrière la station des omnibus du Chemin du Bayou. 9mars—3

Chemin de Fer Pontchartrain.
Arrangements pour le printemps.

POUR le lac, aller et retour, (le même jour) vingt-cinq cents.

Achetez les billets au bureau, au-dessous du dépôt.

—DEPART DES CHARS—

—DE LA VILLE—	—DU LAC—
4½ h. A. M. char à cheval.	6 h. A. M. convoi à vapeur.
6½ do do convoi à vapeur.	7 do do do
7½ do do do	8 do do do
9 do do do	9½ do do do
10½ do do do	11½ do do do
Midi do do	1 heure P. M. do
2 heures P. M. do	2½ do do do
3½ do (malle) do	4 do do do
4½ h. P. M. do	5 do do do
5½ do do do	6 do do do
6½ do do do	7 do do do
7½ do do do	8 do do do
8½ do do do	9½ do do char à cheval.

Voyages extra ou spéciaux, pendant la nuit (s'adresser au conducteur) prix.......$3

Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly, quand on le demandera, excepté dans les voyages de la malle.

Des omnibus partent toutes les cinq minutes de la rue du Canal pour le dépôt.
G. PANDELY,
30mars— Surintendant.

EDWARD S. AUDLER,
ENCANTEUR,
PASSAGE DE LA BOURSE, No 83,

INFORME ses amis et le public qu'il a ouvert aujourd'hui son bureau d'encan, à l'adresse ci-dessus où il se chargera de toutes les affaires qui lui seront confiées. L'expérience qu'il a acquise dans les bureaux de la maison M. BARNETT Jnr. ou il était employé, offre aux parties intéressées toutes les garanties nécessaires. 25 mars—1m

Changement de local.

R. B SYKES, encanteur, a transporté son magasin du No. 43 au No. 59 RUE DES MAGASINS, immédiatement au-dessus de la rue Natchez.

Jours de vente, comme d'habitude, les mardis, jeudis et samedis. Ventes du dehors, tous les jours.
25 mars.

NOUS avons repris aujourd'hui nos paiements en plein.
Nouvelle Orléans, 25 mars 1861.
25 mars—15 HUGHES, HYLLESTED & Co

AVIS.

NOUS avons repris aujourd'hui nos paiements en plein. MARTIN, COBB & Co.
Nouvelle-Orléans, 18 mars 1861. 18mars—12f

Avis de Société.

PAR acte en date de ce jour, passé pardevant M. Amédée Ducatel, notaire en cette ville, une société a été formée par MM. MICHEL BOCHET et CHARLES DELAMARRE, pour l'exploitation d'une manufacture à vapeur de chocolats et de cafés, ayant pour titre MANUFACTURE DU SUD. La raison sociale est BOCHET & DELAMARRE.
Nlle-Orléans, 25 mars 1861.
26 mars—6f AMÉDÉE DUCATEL, notaire.

CHIEN PERDU.

A été perdu ou volé un chien rouge Boule Terrier. Le nom du propriétaire est gravé sur le collier. La personne qui le ramènera rue St-Louis, entre Royale et Bourbon, No 65, recevra une récompense raisonnable.
30mars—3f.

AVIS.

UN JEUNE FRANÇAIS, parlant l'allemand et un peu l'anglais, parfaitement au courant de la COMPTABILITÉ d'une maison de commerce, désire avoir un emploi quelconque. S'adresser immédiatement au bureau du journal. 30mars

Au Public.

LE public est informé que les battisses ci-devant occupées par le BUREAU DE POSTE des Etats-Unis sont en voie d'être réparées et disposées de manière à servir de Bourse aux marchands et aux encanteurs.

L'ouverture aura lieu le 1er avril prochain.

Plusieurs chambres et bureaux à louer.

Pour les détails, s'adresser à L. Y. LUSK, agent.
25 mars—8f Sur les lieux, No 1, au premier

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 2 mars 1861.

Avis est par le présent donné que conformément à la 37me section de l'Acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir au gouvernement et administration de ses affaires, approuvé le 23 février 1852—

Des propositions cachetées seront reçues, pour la vente de bons émis, conformément à l'acte ci-dessus, par la somme de DEUX CENT VINGT MILLE DOLLARS, jusqu'au 5 avril prochain.

Les propositions devront être adressées à O. DE BUYS, Secrétaire, et endossées propositions pour la vente de Bonds.

JNO. T. MONROE, Maire, ADAM GIFFEN, Trésorier; V. DUPLESSIS, Contrôleur; L. E. FORSTALL, Président.

Comité des Finances des Aldermen:
ADOLPHE DUPRÉ, Président.

Comité des Finances des Assistants-Aldermen:
3mars—1j O. DE BUYS, Secrétaire.

Succession de Charles Paterson, décédé.

LE soussigné, curateur, donne avis aux personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre cette succession, de les présenter dûment certifiées. Les personnes qui doivent à la dite succession, sont priées de venir payer immédiatement. J. H. TROTOT.
18 mars—1m Rue Dryades, No 149, Nlle-Orléans.

Arrivage de nègres à vendre.

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NÈGRES de la Virginie et du Maryland, comprenant des ouvriers, domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses et nègres de champ. Je recevrai aussi, pendant la saison, des nègres de ces différents pays. ... au coin des rues Baronne et Gravier.
J. M. WILSON.

ET ... No 6, RUE DE CHARTRES,
Sous la raison COVERT & HILL.
H. C. COVERT.
Nlle-Orléans, 30 mars 1861. 2av

UNE LUMIERE PARFAITE!

HUILE DE CHARBON
Et Lampes pour tout le monde

LE GRAND DEPOT
De Lampes et d'Huile du Sud.
Rue de Chartres, No 6.

L'attention des MARCHANDS de la campagne, des PLANTEURS et des ETRANGERS qui sont actuellement en ville est appelée sur notre stock incomparable de

Lampes à huile de Charbon,

lesquelles répondent aux besoins du commerce et qui, sous le rapport de la VARIETÉ, DE L'ELEGANCE ET DE LA PERFECTION ne sont point égalées sur ce continent et forment le plus grand et le plus complet assortiment de la ville, assortiment qui surpasse tous les autres ensemble et comprend des modèles comme il ne s'en trouve dans aucun autre établissement de

LAMPES DE SALLES,
LAMPES DE VESTIBULES,
LAMPES DE CHAMBRES,
LAMPES DE CUISINE,
LAMPES DE MAGASINS,
LAMPES DE SALONS,
LAMPES D'HOTELS,
LAMPES DE BATEAUX A VAPEUR,

De magnifiques CANDELABRES pour huile de charbon à DEUX, TROIS, QUATRE et SIX BRANCHES

GLOBES, LAMPES DE CHEMINÉES &c.
—A Vendre—

A meilleur marché
que dans aucune autre maison
DES ETATS CONFÉDÉRÉS D'AMERIQUE.

Un stock inépuisable de

HUILE DE CHARBON

Des meilleures et des plus grandes fabriques du pays

—Et—

L'HUILE KEROSINE Véritable

A $1 25 le gallon au détail,

Et à plus BAS PRIX par baril.

—Egalement—

BOUGIES PARAFFINE,

Et tout ce qui appartient à ce genre de commerce, à vendre, en gros et au détail,

AUX PLUS BAS PRIX,

6......Dans la rue de Chartres......6

SEULE AGENCE POUR

L'incomparable huile de charbon
DE HALE,

qui donne une économie de vingt pour cent et donne un quart de lumière de plus qu'aucune autre huile

COVERT & HILL.

N. B.—Toutes les huiles vendues dans cet établissement sont garanties parfaitement pures et sans camphine ou autre fluide. 2av—

Bureau de la Presse à coton de la Levée

LE 27 du courant, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende qui sera payé aux actionnaires à partir de lundi, 18 du courant.
14mars—12 J V CHAFFY, secrétaire

AVIS.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1861

Le public est prévenu de ne pas négocier les Post Notes suivants de cette Banque, lesquels ont été payés et sont conséquemment nuls. Quelques-uns de ces billets ont été enlevés des caveaux de la Banque rue Toulouse, et un grand nombre d'entre eux portent les mots, Post Notes dates du 1er février ou du 1er août des années 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, portant la lettre A ou B ou C, payables à $1, $3 et 5 par $100, $500 chacun, signés par F. J. Forstall, W. Pattison, W. C. C. Claiborne, comme Président et E. B. Perrault, Caissier.
14mars—12 E. ROUSSEAU, Caissier

GOTTSCHALK & MAGNER,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Carondelet, No 33,
Au rez-de-chaussée, bureau du fond.
1er fev—1an

A LOUER,

LE magasin et rue Nos 164 et 166 rue du Canal présentement occupé par le Southern Clothing Manufactory.

Cette propriété présente une façade de 56 pieds à la rue du Canal et sur 120 pieds de profondeur et s'étend à l'arrière communiquant de la rue Baronne à la rue Poydras.

Possession en sera donnée le 1er octobre prochain.
S'adresser à EUG ROCHEREAU & Co
26 mars 64 et 66, rue St Louis

Bureau à Louer.

Le rez de chaussée de la maison située dans la rue Conti à côté de la Banque de la Louisiane. S'adresser à AUGUSTE MONTREUIL,
26 mars Caissier

BITTER DES ARABES.

DEUX années successives de cette incomparable liqueur mettent à même de satisfaire aux nombreuses commandes qui ont été faites. Les effets salutaires de ce cordial ont été suffisamment appréciés par le public, et sa réputation est aujourd'hui tellement bien établie, qu'il devient superflu d'en faire ressortir de nouveau les précieuses et inimitables propriétés.

Dépot général: F. SANCHO, No 2 Vieille Levée. Succursale: A. CALONGNE, encoignure Royale et du Maine 29 jan—3m—1re page

Aux consommateurs de Gaz.

Compagnie du Gaz de la N. Orléans,
11 *janvier* 1861.

A PARTIR du 1er janvier courant le prix du gaz a été réduit à quatre piastres par mille pieds cubes. Par ordre, N. O. J. TISDALE,
12 janv Trésorier

Pharmacie à vendre.

Une belle pharmacie située à Matamoros, Mexique. Cet établissement possède une bonne clientèle et occupe la meilleure position de la ville. Le stock vaut de dix à douze mille piastres. Le propriétaire actuel, y ayant fait sa fortune, désire se retirer des affaires. Les conditions seront libérales. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Nouvelle-Orléans à F. Clavel, droguiste, encoignure Remparts et St Philippe, ou au propriétaire, M Carlos Brayda à Matamoros, Mexique. 13 mars—1m

Grocerie à Vendre.
Pour cause de Départ.

GROCERIES — LE PROPRIETAIRE de la Grocerie connue sous le nom de P. Blanchet, à l'encoignure des rues Douane et Dauphine se retirant des affaires, offre en vente cet établissement. L'acquéreur pourra s'assurer en outre le bail de la maison, pour cinq ans, ou plus.

La grocerie est bien achalandée et parfaitement approvisionnée de marchandises.

S'adresser sur les lieux. 11 mars—1 m.

Changement de Local.

L. UTER,

Importateur et marchand de Glaces françaises et allemandes, Cadres de portraits, Gravures, Lithographies, Corniches de fenêtres, Embrasses pour rideaux, Glands, Cables, &c., &c.

Autrefois No 77, rue de Chartres vient de transporter son magasin

RUE ROYALE, No. 49,
Entre Douane et Bienville.

Il annonce respectueusement aux habitants de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un magnifique choix de glaces françaises, gravures au burin et mezzo-tinto, lithographies, &c., comprenant toutes les branches des beaux arts des meilleures maisons de France et d'Allemagne. Ses relations avec les meilleures fabriques du Nord et de l'Europe et son choix d'impressions le mettent à même d'avoir toujours en magasin un assortiment complet de glaces unies et ornées, des encadrements et lithographies, embrassant une variété de sujets que l'espace relatif ne nous permet pas de citer, autre maison de ce commerce.
11 mars—1m

EAUX-DE-VIE—20 pipes Edouard Binou, Cognac 1815
20½ do Henry Jacques 1825
25½ do Jean Hiss 4me preuve
30½ do
A vendre par E. BORDELOIS,
2mars 21 rue Conti

VINS POUR FAMILLES—
50 barriques vin rouge St Julien
40 " " Cantenac
40 " " Pauillac
30 " " Margaux
12 " " Léoville
12 " " Cos Labory
50 " vin blanc Sauterne
A vendre par E. BORDELOIS
2mars 21 rue Conti

CHAMPAGNE FROUCHÉ FILS & DROUET—25 caisses de 12 bouteilles vin Impérial
40 " 24⁄2 "
15 paniers 12 Sillery mousseux
100 " 24⁄2
A vendre par E BORDELOIS,
2mars 21 rue Conti

Louisiana Academy,
Rue Hôpital, No 79,
Entre Royale et Bourbon,

CETTE institution fondée par M. A. FERAIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est actuellement en pleine activité. L'enseignement comprend les langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique et est confié à des professeurs distingués. Le latin et le grec sont enseignés sans rétribution supplémentaire. Un maître d'escrime chargé aussi des exercices militaires, est attaché à l'établissement. Les prix d'admission varient de $5 à $10, selon la force des élèves.
5 mars 1rep—1m

EN débarquement du navire ... de Bordeaux—30 barriques VIN POUR FAMILLES, à vendre par E. BORDELOIS, 21, rue Conti.